

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18176**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, banque, finance, spécialité Back office métiers titres

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313p Organisation des services financiers

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est amené à exercer les activités de:

- Back office salle des marchés ( Forex, titres, settlement,...)
- Comptabilité bancaire bilan, hors bilan
- Comptabilité bancaire Nostri
- Comptabilité OPC ( Organismes de placements collectifs)
- Administrations des fonds
- Transferts des fonds
- Analyse des risques

La Licence pro Back Office Métiers Titres a pour objectif de doter les professionnels de compétences directement opérationnelles dans le domaine de :

- la comptabilité bancaire
- moyens de paiement
- systèmes d'échange et de règlement
- la Bourse
- la gestion des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières
- la maîtrise des risques

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Etablissements bancaires et fonds d'investissement internationaux  
Comptable bancaire  
Comptable OPC  
Agent de transfert  
Gestionnaire de Back Office  
Analyste risque  
Analyste gestion de bilan bancaire

### Codes des fiches ROME les plus proches :

C1302 : Gestion back et middle-office marchés financiers

C1303 : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

C1401 : Gestion en banque et assurance

C1207 : Management en exploitation bancaire

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Un parcours de mise à niveau en début de semestre 5 est prévu pour permettre de compenser les insuffisances liées au parcours d'origine de l'étudiant. Choix de 2 unités constitutives parmi 3 d'initiation fondamentale : comptabilité général, droit, mathématiques.

- UE1 Mise à niveau (2 au choix) (6 ECTS)
- UE2 Environnement des activités de l'entreprise (6 ECTS)
- UE3 Traitement des informations (6 ECTS)
- UE4 Comptabilité bancaire (6 ECTS)
- UE5 Projet tuteuré et projet professionnel personnalisé (6 ECTS)
- UE6 Anglais renforcé et spécialisé (5 ECTS)
- UE7 Droit et fiscalité (5 ECTS)
- UE8 Métiers du Back Office et environnement bancaire (5 ECTS)
- UE9 Comptabilité approfondie (6 ECTS)
- UE10 Stage en banque (9 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

##### Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : [www.univ-lorraine.fr](http://www.univ-lorraine.fr) > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Metz

Département gestion des entreprises et des administrations (GEA)

##### Historique de la certification :